N° 222 — 8 Octobre 1957



BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphone : FRanklin 20 56

C. C. P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

Informations

CORYNEUM (pêcher, cerisier).

La défeuillaison actuelle du pêcher et du cerisier est plus liée à la sécheresse et aux fortes variations de température qu'à la maturité du bois.

Il y a lieu de n'entreprendre le traitement contre le corynéum qu'avec l'assurance d'un bon aoûtement. Il est préférable, pour effectuer cette application, d'attendre que les derniers jours tièdes d'octobre soient achevés.

On utilisera une bouillie contenant 500 gr/hl de cuivre-métal pur (par ex. bouillie bordelaise à 2 kg/hl de sulfate).

DÉSINFECTION DES SEMENCES DE CÉRÉALES

Il n'est pas de meilleur moyen d'obtenir des céréales saines que de semer du grain sain.

Nous rappelons les principaux procédés qui permettent de se garantir dès avant les semailles contre les diverses maladies qui se développent pendant la végétation.

1° Traitement des maladies à contamination externe (carie du blé, charbon de l'avoine, charbon couvert de l'avoine, helminthosporiose ou maladie des stries de l'orge).

a) Poudrage à raison de 200 à 300 gr pour 100 kg de grains d'un des produits suivants :
— spécialité organo-mercurique ;
— sel de cuivre (oxychlorure de cuivre) ;
— spécialité à base d'hexachlorobenzène (à utiliser seulement contre la carie du blé).

Le poudrage bien exécuté a une efficacité comparable à celle du traitement par trempage. Il doit être effectué non par pelletage sur le sol du grain et du produit désinfectant, mais en utilisant un récipient bien fermé, rempli aux deux tiers de son volume ; le brassage doit durer au moins cinq minutes.

On peut utiliser un produit organo-mercurique présenté sous forme d'un liquide huileux qui permet d'enrober les semences sans les mouiller, les laisse sèches, et évite à l'opérateur d'absorber des poussières toxiques.

b) Trempage avec l'une des formules suivantes :
— bouillie bordelaise à 2 % ;
— solution de sulfate de cuivre à 1 % (trempage pendant dix minutes puis immersion dans un lait de chaux) ; procédé particulièrement recommandé contre la carie du blé et l'helminthosporiose de l'orge ;
— formol du commerce (1/4 de litre de formol pour 100 litres d'eau ; recouvrir ensuite les grains traités avec des sacs et utiliser la semence moins de 24 heures après l'opération) ;
— spécialité organo-mercurique, à la dose indiquée par le fabricant.

Les produits organo-mercuriques sont toxiques et il faut veiller à ce que les animaux ne consomment pas des grains traités.

2° Traitement des maladies à contamination interne (charbon du blé et charbon couvert de l'orge).

Contre ces parasites, seule la désinfection par la chaleur donne des résultats satisfaisants. Elle consiste à tremper les grains dans de l'eau chaude à 45° pendant 30 à 45 minutes, puis dans l'eau à 52° pendant 10 minutes. Pratiquement, ce procédé est trop délicat à exécuter dans le cadre de l'exploitation agricole et ne peut être réalisé que par des organismes outillés à cet effet.

Le commerce présente certains produits mixtes : spécialités à base d'hexachlorobenzène et d'anthraquinone, efficaces contre la carie et exerçant un effet répulsif sur les corbeaux; spécialités à base d'organo-mercuriques et de lindane, permettant de protéger les jeunes plantules contre les vers fil de fer ou larves de taupins, fréquemment dangereux à la levée.

Climatologie

L'ÉTÉ 1957

I. DONNÉES STATISTIQUES

a) à LYON-VÉNISSIEUX :

	Temp. moy.	Temp. moy. norm.	Ecart à la norm.	Hauteur de pluie	Hauteur norm.	Ecart à la norm.	Insolat. à Lyon-Bron	Norm.	Ecart à la norm.
JUIN	18°4	18°7	— 0°3	127 mm	73 mm	+ 54 mm	227 h.	235 h.	— 8 h.
JUILLET	20°5	20°9	— 0°4	28 mm	59 mm	— 31 mm	284 h.	281 h.	+ 3 h.
AOUT	19°5	20°4	— 0°9	67 mm	77 mm	— 10 mm	260 h.	255 h.	+ 5 h.
Ensemble des 3 m.	19°5	20°0	— 0°5	222 mm	209 mm	+ 13 mm			

b) Dans la Circonscription :

1° A Montbrison (Loire)

	Temp. moy.	Haut. d'eau
JUIN	17°4	167 mm
JUILLET	18°8	44 mm
AOUT	17°3	17 mm
SAISON	17°8	228 mm

2° A Metz (Haute-Savoie)

	Temp. moy.	Haut. d'eau
JUIN	16°3	213 mm
JUILLET	18°0	117 mm
AOUT	17°2	109 mm
SAISON	17°2	439 mm

3° A Saint-Baudille et Pipet (Isère — 1.025 m)

	Temp. moy.	Haut. d'eau
JUIN	13°3	167 mm
JUILLET	16°0	53 mm
AOUT	15°1	34 mm
SAISON	14°8	254 mm

4° A Saint-Laurent-du-Pape (Ardèche)

	Temp. moy.	Haut. d'eau
JUIN	18°2	164 mm
JUILLET	21°2	13 mm
AOUT	20°0	59 mm
SAISON	19°8	236 mm

II. — CARACTÈRES PARTICULIERS

Dans l'ensemble, tous les caractères de cet été paraissent voisins de la normale. En fait, il a été marqué par de grandes variations.

1° Températures : les moyennes des trois mois s'écartent peu de leurs valeurs normales ; en fait cette saison a été marquée de 3 périodes chaudes ou très chaudes (14 au 22 juin ; 29 juin au 9 juillet ; 1er au 10 août) alternant presque sans transition avec des périodes fraîches un peu plus prolongées, ce qui explique le faible déficit de chacun des trois mois.

2° Insolation : la température étant, en été, étroitement liée à l'insolation, on retrouve les mêmes caractères normaux et les mêmes périodes extrêmes.

3° Pluies : bien que très peu excédentaires dans l'ensemble, elles sont très inégalement réparties. — Très fortes en juin : 418 mm pour ce seul mois dont 302 mm du 13 au 15 à Bonneval-sur-Arc, en Haute-Maurienne, avec les conséquences catastrophiques que l'on sait.

Partout plus ou moins déficitaires en juillet et août, le déficit le plus fort étant supporté par l'un ou l'autre mois, suivant les régions.

III. — SITUATION PAR RAPPORT AUX ÉTÉS PRÉCÉDENTS

Considérant seulement la période juillet-août qui est la plus caractéristique pour l'agriculteur comme pour le touriste, de la saison d'été, on trouve pour l'été 1957 un déficit de 0°65, ce qui le place parmi les étés frais, sinon froids, et presque à la limite des étés normaux.

Si l'on divise la période des 48 dernières années en 3 périodes égales, on trouve la répartition suivante :

	Etés déficitaires	Etés normaux	Etés excédentaires
Période 1910-1925	11	2	3
Période 1926-1941	8	4	4
Période 1942-1957	4	4	8
Total	23	10	15

Venant équilibrer le fort excédent des années anormalement chaudes de 1942 à 1953, les années 54 à 57, avec un net rafraîchissement, marquent probablement le début d'une période normale avec prédominance plus ou moins grande d'étés frais, sans que cela exclue la possibilité de quelques étés très chauds. Les étés torrides en effet voisinent toujours avec un, deux ou trois étés anormalement frais.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles,
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des végétaux,
A. PITHIOUD.